

du présent. A leur époque M. MacDonald, Laurier et King étaient tout aussi faillibles et critiqués avec tout autant d'amertume que ne l'ont été M. Diefenbaker, Pearson et Trudeau. Nous avons des chefs politiques et nous ne saurions nous en passer. Ils marquent leur époque mais, dans une société libre, il arrive plus souvent qu'ils orientent et mettent en oeuvre la volonté expresse du peuple, qu'ils fassent leur part pour satisfaire aux besoins et aux aspirations du peuple dont ils sont les chefs. Au sens strict du mot, et je n'aurai pas à l'expliquer à cet auditoire, le chef politique est le bouc émissaire du peuple. Si le peuple n'est pas satisfait des résultats de la volonté collective qu'il a exprimé, il déverse sa frustration sur le chef politique qui l'a mise en oeuvre.

Le Canada est ce que chacun d'entre nous l'a fait; il sera ce que nous voudrons bien qu'il soit, ni plus ni moins.

J'ai dit que la naissance du Canada fut le fruit d'un acte de volonté politique. Il est également vrai de dire qu'il est né d'un processus politique, de choix qui ont été faits, de négociations. Un certain nombre de colonies britanniques en Amérique du Nord, chacune ayant sa propre mesure d'autonomie, ont reconnu qu'il était de leur intérêt de former une confédération, la structure choisie pour édifier une nation. La langue, la culture et l'économie des groupes qui se sont unis en 1867 étaient loins d'être homogènes. Au moment de la Confédération, les chefs politiques de l'époque étaient aux prises avec le même dilemme auquel le Canada se heurte aujourd'hui: comment donner au gouvernement central tous les instruments nécessaires pour édifier une nation tout en réservant, à ce qui allait devenir les provinces, les pouvoirs nécessaires à la sauvegarde des intérêts particuliers de chacune.

Le Canada a toujours été, depuis le début, une société à facette multiples, avec toute la richesse et les difficultés que comporte cette diversité. L'histoire constitutionnelle du Canada n'est qu'un processus de redéfinition des rapports entre les corps politiques, les divers groupes culturels et les différents groupes d'intérêt qui composent la nation. Je considère que ce processus de redéfinition des droits et des privilèges, loin d'être un signe de faiblesse de l'unité canadienne, est la preuve de sa force et sa vitalité sous-jacentes. Le Canada n'est pas un objet inanimé, embaumé pour l'éternité comme une mouche dans l'ambre, mais un être vivant et palpitant qui porte les cicatrices de vieilles blessures, qui souffre aujourd'hui comme hier de maladies et de blessures passagères, mais qui est fondamentalement fort, résistant et capable de faire face aux défis et aux crises de l'heure comme il l'a fait pas le passé.

La pluralité canadienne présente plusieurs aspects